

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 Septembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 1 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/08/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/08/2023.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Excusé(s) séance : Mme TRINQUET Simone donne procuration à Mme BROC Caroline, M. FOURMENTRAUX Yves donne procuration à M. CHANDAT David

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : Mme VANDENBUSSCHE Julie

2023_44 – Vote du Compte Administratif du CCAS 2022

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale en date du 16 décembre 2022 ; sous la présidence de M. David CHANDAT, adjoint au Maire, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2022 du CCAS, présenté par Mme Francine MENARD, Maire, et qui présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement:

Recettes (subvention commune)	5 000,00 €
Dépenses (mandats émis)	0,00 €
Résultat de l'exercice	5 000,00 €
Report 2021	251,08 €
RESULTAT 2022	5 251,08 €

Hors de la présence de Mme Francine MENARD, Maire, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget du CCAS 2022.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 7 Septembre 2023

La Maire

Francine MENARD

Le/La Secrétaire de séance

Mme VANDENBUSSCHE Julie



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 11/09/2023

Transmis au contrôle de légalité le : 11/09/2023